REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITE - JUSTICE

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR AMEDI CAMARA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEGMENT DE HAUT NIVEAU DE LA COP22 SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Marrakech

Novembre 2016

- **Votre Majesté le Roi du Maroc,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements,**
- **Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies**
- **Excellence Monsieur le Président de la 22ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations sur le Changement Climatique,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Intergouvernementales et non Gouvernementales,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

La tenue de cette 22ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique m'offre cette opportunité, au nom de Son Excellence Monsieur **Mohamed Ould Abdel Aziz** Président de la République Islamique de Mauritanie ayant été empêché en raison de son agenda très chargé, de m'adresser à vous.

Permettez moi tout d'abord de remercier et féliciter au nom de **la République Islamique de Mauritanie**, **Sa Majesté le Roi Mohamed VI**, le Gouvernement et le Peuple Marocain frère pour l'hospitalité généreuse et la parfaite organisation de cette importante rencontre.

Mes remerciements vont également à **Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon**, **Secrétaire Général des Nations Unies** et à l'ensemble de ses collaborateurs en charge de la coordination des négociations multilatérales sur le régime climatique pour les efforts consentis depuis la 13ème Conférence des Parties, tenue à Bali en Indonésie en décembre 2007, jusqu'à la 21ème Conférence tenue à Paris en 2015.

Mes remerciements et félicitations vont également à **Son Excellence Salaheddine Mezouar**, Ministre Marocain des Affaires Etrangères, pour son élection à la Présidence de cette Conférence et pour les efforts qu'il a consentis pour sa réussite.

Je tiens aussi à remercier et féliciter l'ensemble des parties ayant joué un rôle catalytique dans l'avancement des négociations et l'atteinte d'un Accord Mondial sur le Climat à Paris.

Votre Majesté
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Notre présence tous ici, témoigne de l'intérêt que manifeste notre Planète toute entière au phénomène de l'échauffement global et à ses impacts prévisibles et néfastes sur l'humanité, occasionnant chaque année des centaines de milliers de pertes en vies humaines et des milliards de Dollars de dégâts matériels et de préjudices écologiques.

Votre Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne la Mauritanie, le processus réussi de réformes économiques et démocratiques, amorcé ces dernières années sous la Présidence de **Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz,** Président de la République, s'est traduit entre autres acquis, par une inscription franche dans la logique de Développement Durable à travers une approche stratégique de lutte contre la pauvreté, intégrant à la fois les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Toutefois, le profil environnemental de mon pays nous met en face d'un certain nombre de défis écologiques permanents et grandissants.

Parmi ces défis, on peut citer entre autres, la sécheresse, les inondations, la pollution, la désertification et l'érosion côtière qui ont comme conséquences, la

dégradation des terres, l'insécurité alimentaire, l'exode rural et des flux migratoires, la perte de la diversité biologique et des habitats, etc.

Dans ce contexte, la Mauritanie s'est résolument engagée à faire face aux effets du changement climatique.

Elle peut se réjouir des efforts consentis pour accompagner la dynamique multilatérale de lutte contre les effets du changement climatique à travers sa contribution nationale énoncée à l'occasion de la conférence de Paris et son ambition de réduction à hauteur de **22,3 %** à l'horizon **2030.**

Cette ambition est tributaire de nos besoins en financements, pour atteindre à la fois cet objectif et assurer notre adaptation aux effets néfastes du changement climatique.

Aussi, la COP22 qui s'inscrit sous le sceau de l'action, doit être le moment d'agir pour le Développement Durable de l'Afrique qui souffre, le plus, du dérèglement climatique.

L'action doit qui doit être menée est celle qui, au regard des leçons apprises des expériences multiples des uns et des autres, permette d'imaginer et de développer de nouveaux concepts plus pertinents et plus innovants afin de mieux s'adapter aux impératifs de mise en cohérence et de coordination des initiatives et des programmes africains.

Il ne s'agira plus de voir les pays africains à l'échelle individuelle, mais de les envisager collectivement au sein des projets et des programmes transfrontaliers, sous régionaux et au-delà.

Dans cette perspective, l'Initiative Panafricaine de la Grande Muraille Verte apparait aujourd'hui comme un des exemples pertinents vers lesquels il faudra s'orienter.

Les deux grandes initiatives africaines pour la promotion des énergies renouvelables et pour l'Adaptation empruntent également cette même voie.

Dans le même sens, l'Initiative dite de ''Soutenabilité, Stabilité et Sécurité'' devrait également suivre cette nouvelle dynamique.

Votre Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs

Je ne saurais terminer sans vous assurer une fois encore l'engagement et la détermination de la Mauritanie à faire face au danger du changement climatique et appelle tous les pays, en particulier les plus développés, à résolument et sans attendre, s'engager dans la mise en œuvre de l'accord de Paris.

De même, je les exhorte à respecter leurs engagements pour la mobilisation des financements nécessaires en faveur du Fonds Vert pour le Climat, du Fonds Mondial pour l'Environnement et surtout du Fonds d'Adaptation qui souffre aujourd'hui de la détérioration de ses ressources, résultat de l'effondrement du marché carbone.

Je tiens enfin à réitérer l'engagement de mon pays qui est aussi celui de l'Afrique, des Pays Arabes, des PMA et du G77 et la Chine, au regard de la ratification et de la mise en œuvre de cet Accord dont l'entrée en vigueur précoce témoigne de la constance de la dynamique nait de paris.

Je vous remercie.

AMEDI CAMARA, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE